

Le 22 septembre 2020

Mesdames et Messieurs
les Membres
du CONSEIL MUNICIPAL

C O N V O C A T I O N
---oOo---
CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 29 septembre 2020 à 20h30
En Mairie de La Tour de Salvagny

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du Secrétaire de séance.
- Approbation du compte rendu de la séance publique du 10 juillet 2020
- Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Nomination du représentant au Conseil National des Villes et Villages Fleuris
- Sortie de l'association ALCALY
- Sortie de l'Association des communes des Routes Nationales 6, 7, 86
- Attribution des subventions aux associations au titre de 2020
- Approbation du Règlement intérieur du Conseil Municipal
- Décision Modificative n°1 du Budget principal et du budget annexe locaux 2020.
- Mise en place du RIFSEEP pour les cadres d'emplois Ingénieurs territoriaux, techniciens territoriaux, éducateurs de jeunes enfants, puéricultrices territoriales, infirmiers territoriaux, auxiliaires de puériculture – Heures supplémentaires, Régie de recette ou d'avance.
- Fixation de l'enveloppe pour la prime de fin d'année pour le personnel municipal
- Fixation d'un tarif pour le marché de Noël 2020
- Autorisation donnée au Maire de signer la Convention de subvention du service social d'intérêt général avec l'association SOLIHA
- Indemnité forfaitaire complémentaire Elections
- Modification du temps de travail de 2 postes d'adjoints techniques à temps non complet
- Adhésion au contrat d'assurance groupe risques statutaires et gestion des dossiers de sinistres par le CDG69.

Le Maire
Gilles PILLON